

DECLARATION DE LA FSU CCP DU 19 juin 2020



Cette CCP se déroule dans une période de crise sanitaire inédite , qui a mis à jour, s'il le fallait, des défaillances et des dysfonctionnements au sein de la Fonction Publique. La FSU et ses syndicats partagent la colère de la population et des agents de la Fonction Publique, en particulier ici , les personnels enseignants.

Depuis de nombreuses années, la FSU se bat et est déterminée pour continuer à se battre afin que la priorité du gouvernement soit enfin de donner les moyens nécessaires aux agents pour travailler dans de bonnes conditions et de faire part de sa reconnaissance envers ses mêmes agents. Cette crise sanitaire liée au Covid-19 a , plus que jamais , mis en avant les manques de moyens. Les personnels enseignants se sont retrouvés du jour au lendemain , seuls , face à cette crise , où la « continuité pédagogique » a davantage préoccupé le ministre que la sécurité sanitaire. Il a fallu , dans l'urgence, trouver des possibilités d'enseigner à distance alors que ces personnels n'y étaient absolument pas préparés . Et ceci en utilisant leur matériel personnel : ordinateur , abonnement internet , électricité , téléphone , forfait téléphonique , caméras etc ... Les enseignants l'ont fait car ils ont à cœur de remplir leur mission d'enseignant et n'ont pas compté leurs heures, ni leur budget à trouver les moyens d'enseigner au mieux.

Cela a été d'autant plus compliqué pour les collègues contractuels , qui n'ont pas toujours été payés comme il le fallait, en temps et en heure, et se sont retrouvés sans aucun accompagnement du rectorat, resté muet , aux demandes de ces agents non-titulaires. Nous sommes conscients que cette période de crise sanitaire a été difficile à gérer pour la majorité des personnes mais , nous avons dû faire face à la détresse de ces agents et avons dû insister auprès de vos services pour qu'ils aient les réponses nécessaires à leurs questions. Nous rappelons que M. Colson s'était engagé lors d'une CCP à avoir un objectif qualité sur la paie des contractuels.

L'anxiété de ne pas retrouver un contrat durant la période du confinement et également post-confinement reste très difficile à vivre. Pouvez-vous nous assurer que la période d'interruption des 4 mois n'entre pas en vigueur durant cette période de confinement et plus généralement d'urgence sanitaire (10 juillet initialement)? Nous demandons à ce que cette période d'interruption soit neutralisée dans le décompte des 4 mois pour l'accès au CDI jusqu'à la rentrée de septembre ? Du fait des réorganisations internes lors de la réouverture des établissements, les recrutements et renouvellements de contractuels enseignants n'ont pas été automatiques, nous souhaiterions connaître le nombre de contractuels qui n'ont pas eu de renouvellements depuis le 16 mars ? Il serait totalement injuste par ailleurs que cette crise sanitaire profite encore à la précarité qui règne parmi nos personnels et les empêche d'accéder enfin à un contrat à durée indéterminée.

L'accès au CDI pour les personnels contractuels est souvent un véritable parcours du combattant. On ne peut pas dire que le recours aux concours soient une solution à envisager pour tous les contractuels pour envisager une stabilité et une sûreté professionnelle, étant donné que le nombre de postes baissent d'année en année et que les concours ne sont pas accessibles à tous et que la première affectation après l'année de stage peut les emmener très loin de chez eux et de leur vie de famille. Sans compter tout ce que la préparation à un concours demande à un agent non titulaire qui à une vie de famille, doit travailler pour gagner sa vie et subvenir aux besoins de sa famille et gérer le stress de cette préparation. Surtout lorsque, dans cette période de crise sanitaire, les candidats aux différents concours enseignants font face à des incertitudes, des silences du ministre quant à l'obtention du concours cette année dans les conditions que nous connaissons.

La FSU continue de réclamer que tous les admissibles soient admis.

Enfin, nous terminerons cette déclaration en faisant part de notre indignation face aux critiques qui submergent notre profession depuis quelques jours.

Ni le président, ni notre ministre n'ont pris position pour défendre comme il se doit le travail réalisé par les enseignants dans cette campagne odieuse de dénigrement de la profession, préférant laisser planer cette suspicion de décrocheurs dans l'opinion publique. Des sanctions seraient envisagés pour nos collègues « décrocheurs ». Mais qui sont ces « décrocheurs » ? Des personnels malades ? Des personnels qui n'ont pas les moyens de faire leur travail dans de bonnes conditions ? Nous avons déjà alerté à plusieurs reprises sur le mépris qui nous frappe depuis des années. Comment peut on encore mépriser son personnel qui n'a pas compté son temps et son argent au nom de la continuité pédagogique ?

Nous réclamons des excuses publiques et une reconnaissance enfin digne de ce nom.